Le Sud-Ouest
Montréal

AVIS PUBLIC

ÉTUDE DES DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION

PRENEZ AVIS que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le 4 mai 2022 à 18h30, à la salle du conseil (2e étage) de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, afin de statuer, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement (RCA07 22014*)*, sur une demande ayant trait à la démolition de l'immeuble suivant :

- **2434, rue Knox**

Ainsi toute personne qui veut s'opposer doit, dans les dix jours de la publication du présent avis, faire connaître son opposition motivée au Secrétaire d'arrondissement, de la manière suivante :

- par la poste, à la Division du greffe de l'arrondissement du Sud-Ouest, 815, rue Bel-Air, 1er étage, Montréal (Québec) H4C 2K4;
- en écrivant un courriel à l'adresse : greffesud-ouest@montreal.ca;

Toute personne intéressée peut aussi se faire entendre par le Comité lors de cette séance.

Fait à Montréal, le 21 avril 2022

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire